

- **COLZA** : Larves d'altises peu présentes mais continuer l'observation. Fin du risque puceron. Risque charançon du bourgeon terminal toujours très faible.
- **BLE** : Stade prélevée à 3 feuilles. Pucerons : quelques vols ponctuels possibles suite aux conditions climatiques ensoleillées des derniers jours.

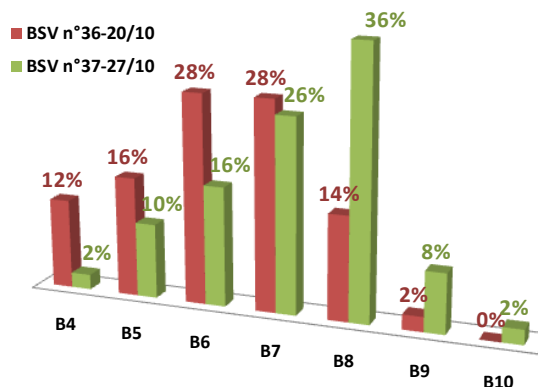
COLZA

Stades :

50 parcelles ont été observées cette semaine.

46% des parcelles sont entre le stade B8 et le stade B10, 42% en sont au stade B6-B7. Il reste 12% de parcelles à des stades plus jeunes mais toutes ont maintenant dépassé les stades critiques pour les limaces et les grosses altises.

réseau BSV colza Picardie (50 parcelles)



Larves d'altises :

3 parcelles sur 25 observées présentent en moyenne 2% de plantes avec des larves d'altises.

Le tableau ci-dessous réactualisé avec les données climatiques de la semaine simule les dates moyennes d'apparition du premier stade larvaire en fonction de la date de vol des adultes. L'apparition des larves est plus attendue pour la mi-novembre, voire vers décembre-janvier si la période d'activité des adultes a été tardive.

Dates d'activité des adultes	Date théorique d'apparition du 1er stade larvaire en fonction des dates d'activités des adultes en ce début d'automne			
	AMIENS - 80	ST-QUENTIN -	ABBEVILLE - 80	BEAUVAIS - 60
20/9	2/11	12/11	29/10	8/11
25/9	16/11	20/1	12/11	2/12
1/10	21/1	11/3	3/1	11/2

En rouge : captures en cuvettes les plus importantes cette année

La présence des larves est encore très faible sur le réseau cette semaine mais en se référant au tableau des dates prévisionnelles moyennes d'apparition, la ou les périodes favorables ne sont pas encore atteintes. Le risque est donc actuellement faible.

Il faut continuer à observer régulièrement dans les semaines à venir au niveau des pétioles. La larve y pénètre en effectuant un trou (cf. photo) puis migre dans le pétiole, avant de se déplacer plus tard dans le cœur de la plante.

Reconnaissance : la larve d'altise est blanche, allongée, de 1.5 à 8 mm avec 3 paires de pattes, les deux extrémités foncées et ponctuations noires sur la partie dorsale.



*Trou créé par la larve d'altise et dégât au niveau du pétiole
(J. Gaillard – CA02 - archives)*

Seuil de nuisibilité altises larves : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie de larves d'altises (ce qui équivaut à environ 2- 3 larves par plante)

Pucerons :

3 parcelles avec observations de pucerons verts sur 15 parcelles suivies : aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité puisque les observations vont de 1 à 8% de plantes touchées. Une parcelle est encore au stade 5 feuilles, mais les deux autres sont au-delà de 6 feuilles.

Au vu de la progression du stade des plantes et des dates de semis, **on peut considérer qu'on est à la fin de la période de sensibilité pour les pucerons.**

Seuil de nuisibilité pucerons : 20% des pieds porteurs de pucerons pendant les 6 premières semaines de végétation (jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs :

6 captures en cuvette de Charançon du Bourgeon Terminal sur 47 parcelles observées, avec 1 à 4 individus par piège. Le risque est toujours très faible.

Quelques **larves de tenthrèdes** observées sur plantes, dont une parcelle avec 30% de plantes présentant des larves mais aucun dégât significatif n'est signalé pour l'instant.

Des **aleurodes** ont été observés sur une parcelle de l'Oise. Cet insecte n'est pas nuisible sur colza.

Des dégâts de **Mouche du chou** sont observés dans deux parcelles, à des niveaux assez faibles. Un colza bien développé ne souffrira pas ou peu de la présence de la Mouche du chou sur le pivot. En revanche, un colza en difficulté de croissance peut être d'autant plus fragilisé par la présence de ravageur sur le pivot.



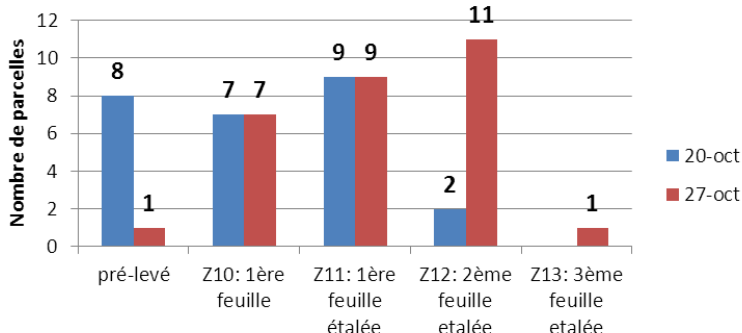
*Larve de mouche du chou et dégât sur le pivot
A. VanBoxsom – Terres Inovia - archives)*

Maladies :

Toujours présence de **macules de phoma** sur 2/3 des parcelles observées en moyenne sur 8% des plantes. La présence de ces macules n'est pas nuisible et il n'y a pas de relation entre l'intensité de leur présence et le risque de nécrose du collet au printemps. Le moyen de lutte le plus efficace est le choix de variétés résistantes.

Stades :

Stades des parcelles de blé au 27 oct.



Cette semaine, 29 parcelles de blé et 7 parcelles d'orges sont observées.

La majorité des blés sont aux stades 1 à 2 feuilles avec quelques parcelles encore aux stades prélevée et levée et une parcelle plus avancée au stade 3 feuilles. Les parcelles d'orges d'hiver sont entre les stades 1 feuilles et 2 feuilles étalées.

Concernant le panel variétal des parcelles de blé suivies cet automne, les variétés les plus représentées sont Bergamo, Fructidor, Boregar, Pakito, Rubisko et Terroir. Pour les orges d'hiver, il s'agit en grande majorité de la variété Etincel (6 parcelles sur les 7 suivies cette semaine) ainsi qu'une parcelle de Volume.

Variétés blé	
BERGAMO	15%
FRUCTIDOR	15%
BOREGAR	12%
PAKITO	12%
RUBISKO	12%
TERROIR	8%
ADHOC	4%
BERMUDE	4%
CREEK	4%
EXPERT	4%
SHERLOCK	4%
TRAPEZ	4%
TRIOMPH	4%
<i>Total</i>	<i>100%</i>

Varétés OH	
ETINCEL	86%
VOLUME	14%
<i>Total</i>	<i>100%</i>

Limaces :

Sur 26 parcelles suivies cette semaine, 8 présentent des dégâts de limaces sur plantules avec en moyenne 12% de plantes attaquées. Les intensités des attaques sont variables et s'échelonnent de 1% à 80% de plantules attaquées (parcelle limitrophe département de l'Oise et du Val d'Oise).

Seule 3 parcelles avec un dispositif de piégeage ont été suivies cette semaine. Deux d'entre elles présentent des captures avec respectivement 8 limaces grises adultes et 10 limaces grises (9 adultes et 1 jeune) piégées par m2 sur deux sites de l'Oise.

Continuer la surveillance jusqu'au stade 3 feuilles.

- Disposer la veille 2 ou 4 pièges humidifiés de 50 x 50 cm éloignés d'au moins 5 m les uns des autres sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Le lendemain matin, avant que le piège ne se réchauffe avec le soleil, effectuer un comptage selon les 6 classes suivantes : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm), limaces noires adultes, jeunes (<1cm), limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante.

Seuils de nuisibilité (seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture) :

- Entre 1 et 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- Entre 20 et 50 limaces / m² : le risque est moyen
- Risque très fort = ou > 50 limaces / m². Il est nécessaire de faire baisser les populations, par un travail du sol par exemple, avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m²

Attention : ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole le seuil peut être différent. Au final c'est la présence de dégâts sur plantes qui doit guider la décision d'intervenir. En conditions sèches on peut avoir des limaces sous pièges et peu de dégâts. Au contraire en conditions humides, on peut avoir peu de limace sous pièges et des dégâts plus importants. Les pièges constituent une aide au suivi.

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Dans les parcelles avec un traitement de semence insecticide, les pucerons sont observés sur des plaques jaunes engluées pour suivre la dynamique des vols. Dans les parcelles sans traitement de semence, les pucerons sont observés sur plantes pour suivre la dynamique des populations sur des témoins non traités en végétation.

Cette semaine, 2 parcelles présentent entre 0.5 et 2% de pieds colonisés. Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité de 10% de pieds porteurs.

Sur 6 pièges pucerons suivis cette semaine, 1 est indemne, 4 présentent 2 à 9 pucerons et 1 piège culmine à 60 pucerons piégés sur plaque engluée. Le site présentant le plus de capture est une parcelle située dans l'Oise sur le secteur d'Auneuil.

Les vols de pucerons semblent donc se poursuivre cette semaine avec la remontée des températures tout en restant **limités en moyenne** puisque l'on ne relève généralement que quelques individus sur plaque engluée. Néanmoins des **vols plus intenses peuvent être observés localement** comme sur le site d'Auneuil. Il est donc nécessaire de maintenir la vigilance, notamment pour les parcelles semées tôt sans protection de semence et en situations à risque particulier : proximité de maïs récolté ou repousses détruites récemment, situation abritée et/ ou en bordure de bois.

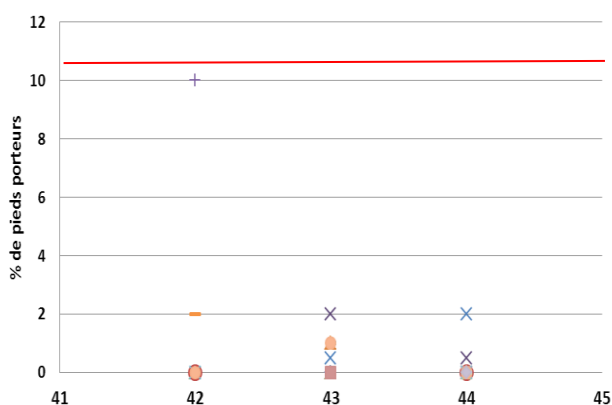
Surveillez le temps de présence à la parcelle en cas de présence de pucerons ; au-delà de 10 jours le seuil de nuisibilité est atteint même en dessous de 10% de pieds colonisés.

Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.

Autres ravageurs

Une parcelle dans l'Oise, présente des traces de présence de campagnols, sans dégâts constatés pour le moment.

Pucerons d'automne (% de pieds porteurs)



Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capsom, CFA Le Paraclét, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Cetiom. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et F. BERT - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et T. Leclere - ITB 80. **Luze** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture de Picardie -
Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr . **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**